

DIPLOME D'UNIVERSITE Droit et pratique de la protection sociale

2018/2019

LIEU ET RESPONSABLE DE LA FORMATION

Lieu Université de Montpellier-UFR Droit et science politique 39

rue de l'Université – 34060 Montpellier Cedex 2

Responsable Sophie Selusi-Subirats

Maître de conférences

0434432861

sophie.selusi@umontpellier.fr

PRESENTATION GENERALE

Principales caractéristiques du diplôme

Le droit de la protection sociale est un droit omniprésent et suppose d'acquérir une réelle technicité. Le contexte économique et social renforce l'utilisation des différentes techniques de protection sociale notamment au niveau de l'entreprise. Or, deux systèmes coexistent.

D'une part, la protection des risques sociaux est fondée sur un dispositif étatique : il s'agit de la sécurité sociale. Son fonctionnement est complexe car il repose sur l'existence de plusieurs régimes actuellement en pleine mutation. De plus, qu'il s'agisse des risques professionnels ou des règles relatives au contrôle URSSAF, il est nécessaire de maîtriser les nouveaux dispositifs issus des différentes réformes passées et en cours.

D'autre part, ce socle de base est complété par différents mécanismes de protection sociale complémentaire. La protection sociale complémentaire suppose d'utiliser à la fois, des règles de droit du travail, de droit de la protection sociale et du droit des assurances. Le désengagement progressif de l'Etat en matière de protection sociale implique un réel développement des dispositifs de protection sociale mis en place au sein des entreprises. Dans ce contexte, il est nécessaire de proposer une formation spécialisée dans ce domaine tournée vers une application opérationnelle des connaissances. Cette formation s'adresse principalement aux avocats désireux d'acquérir ou de perfectionner de nouvelles compétences, aux juristes d'entreprises mais également aux étudiants pour compléter leur formation.

Objectif de la formation

Former des juristes spécialisés en droit de la protection sociale

Appréhender l'articulation des différents mécanismes juridiques applicables

Comprendre la dichotomie entre droit de la sécurité sociale et droit de la protection sociale complémentaire

Identifier les différents acteurs de la protection sociale

Se mettre à niveau relativement aux règles du droit de la protection sociale

Compétences acquises au terme de la formation

Maîtrise des règles applicables aux différents régimes de sécurité sociale Maîtrise des règles applicables en matière de prévention des risques professionnels Maîtrise des règles relatives aux accident du travail et aux maladies professionnelles



Maîtrise du contentieux accident du travail/maladies professionnelles notamment s'agissant de la faute inexcusable de l'employeur

Maîtrise des règles relatives à la branche famille du régime général

Maîtrise des spécificités du régime social agricole

Maîtrise des règles relatives au contrôle URSSAF (assiette/opération de contrôle)

Maîtrise du contentieux URSSAF

Maîtrise de la négociation de la mise en place du système de protection sociale complémentaire / contenu des dispositifs de prévoyance

Maîtrise du sort de la protection sociale complémentaire en cas de transfert d'entreprise Maîtrise du sort de la protection sociale complémentaire en cas d'entreprise en difficulté Maîtrise de la gestion pratique de la mobilité internationale

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Public concerné Formation initiale et continue

Niveau d'entrée Bac +3

Droits d'inscription 200 euros en formation initiale (100 euros pour les

étudiants boursiers)

1500 euros en formation continue

Période de cours d'octobre à décembre puis d'avril à juin 2018/2019 / 2

journées par mois